

NATATION: 1 boucle de 100 m

VELO: 1 boucle de 2 km

COURSE A PIED: 1 boucle de 1 km



Dénivelé VELO: 2 m / Dénivelé COURSE A PIED: 1 m

ATTENTION: La natation et la baignade dans le lac sont autorisées uniquement pendant les périodes d'échauffement et de course